

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES

**Avis d'appel à candidatures pour le poste de Directeur de la Réglementation et Qualité Comptables
de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**

Avis n° : 005/GVT/COPIREP/DGTCP/11/2022
Date de publication : 14/11/2022
Date de clôture : 28/11/2022

I. Contexte et objectif

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, en sigle «DGTCP», est un service public créé par le Décret n° 22/12B du 31 mars 2022, dotée d'une autonomie administrative et financière.

La DGTCP est placée sous l'autorité directe du Ministre ayant les Finances dans ses attributions.

Dans le cadre de sa mise en service, le Gouvernement a décidé de recruter le personnel clé de la DGTCP suivant une procédure compétitive et transparente.

Le présent avis a pour but de recruter le **Directeur de la Réglementation et Qualité Comptables de la DGTCP**.

II. Mandat

Le **Directeur de la Réglementation et Qualité Comptables** assiste le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique en matière de réglementation et qualité comptables. Il coordonne les activités de sa Direction et veille à l'application efficace et efficiente des processus et des procédures légaux et réglementaires en la matière.

III. Profil

- 1) Etre de nationalité congolaise ;
- 2) Jouir de la plénitude des droits civiques ;
- 3) Etre de bonne vie et mœurs ;
- 4) Etre en bonne santé et avoir des aptitudes physiques et mentales requises pour les fonctions à exercer ;
- 5) Être âgé (e) de 60 ans au plus, au 31/12/2022 ;
- 6) Etre apolitique ;
- 7) Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en Sciences Economiques et de Gestion, en Sciences politiques et Administratives, en Droit ou tout autre diplôme équivalent, délivré par une institution d'enseignement supérieur reconnue ;
- 8) Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 12 ans dans le secteur public ou privé, dont au moins 6 ans dans des postes de cadre supérieur, de direction ou de haute responsabilité. Spécifiquement pour les agents de carrière des services publics de l'Etat, ne pas avoir une ancienneté de plus de 30 ans dans la Fonction Publique ;
- 9) Justifier d'une expérience avérée de dix (ans) en matière de finance ou de finances publiques, spécialement en comptabilité ou comptabilité publique. Une expérience en matière de réglementation comptable est un atout ;
- 10) Avoir des connaissances approfondies du système financier et des textes régissant les finances publiques de la RDC ;
- 11) Avoir une capacité de gestion et de coordination des équipes ;
- 12) Avoir une parfaite connaissance de la langue française. La connaissance de la langue anglaise est un atout ;

- 13) Justifier d'une connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc. ...).

IV. Dossier et procédure de soumission

Le (la) candidat (e) intéressé (e) doit fournir :

- 1) Un Curriculum vitae à jour suivant le modèle obligatoire à télécharger sur la data room (<https://www.copirep.cd/home-page/recrutements/>);
- 2) Une lettre de motivation de 2 pages maximum adressée à Monsieur le Ministre des Finances ;
- 3) Des copies des diplômes et tout autre document jugé important (attestation d'aptitude physique, extrait du casier judiciaire, copie pièce d'identité etc...).

Le dossier complet de candidature, rédigé en français, doit être envoyé au COPIREP **exclusivement par courrier électronique**: recrutement.drqc.dgtcp@copirep.cd avec l'objet suivant : « **Dossier de candidature au poste de Directeur de la Réglementation et Qualité Comptables - Noms candidat...** »

Le non-respect de ces dispositions entrainera le rejet automatique de la candidature.

Toute candidature transmise par une autre voie que la voie électronique ou à une adresse autre que celle spécifiée pour le poste, sera non recevable.

La procédure de soumission et la documentation utile se trouvent dans la Data room constituée à cet effet, à consulter suivant le lien ci-après : <https://www.copirep.cd/home-page/recrutements/>.

Les candidatures des intéressés seront évaluées sur base notamment des études faites, de l'expérience professionnelle pertinente, de la connaissance de l'environnement de travail de la DGTCP, des notions de droit, de la finance, des finances publiques, ainsi que d'autres connaissances spécifiques liées audit poste tels que décrits dans le référentiel des emplois et des compétences de la DGTCP.

Seuls les dix (10) meilleurs candidats présélectionnés au terme des évaluations documentaires, seront contactés pour les interviews.

Fait à Kinshasa, le 14 novembre 2022

LE MINISTRE DES FINANCES

Nicolas KAZADI KADIMA NZUJI

